

N° 345	A 19
TE	29/10/58
TRAVAILER PAR	AT
VISAS	

Ab. umbura le 23/10/58

Akimwansanga Léon
Cesse de police.

Ruhengeri



Monsieur le Commissaire de police
à Ruhengeri

J'ai l'honneur de recevoir votre courtoisie de courtoisie
cette lettre.

Je voudrais vous déclarer que j'ai quitté
à Ruhengeri le 23/10 et je suis venu ici à Umbura pour
étudier à l'école de police. Dans ma famille il
reste mon père et ma mère.

Dans ce mois j'ai entendu que ma mère est morte, mon
père reste lui seul. Il n'a pas des enfants sauf moi
et il a plus âgé jusqu'à 75 ans, vous entendez qu'il ne peut
pas connaître mes objets, je pense qu'il m'arrivera pas en moins
d'un an de l'année prochaine. Donc je vous assiste de
me donner le service dans votre bureau. Dans ce mois, si
possible, pour votre volonté je retournerai après avoir
fait mariage, ici à l'école de police et elle restera
dans mes objets ou bien si je serai le lui qui restera avec
mes objets si possible retourner. Me permettant d'attendre
l'année de mois d'octobre, puis je retournerai à vous.

Je vous remercie d'avance et d'occasion, j'ai beaucoup
de vous rendre service à mon tour.

En attendant je reste votre dévoué affectueux et

Rubenguri, le 24/10/58
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N° 9/1090-A-I-14

Réf. n° :

Annexe

Bijlage

Objet

Voorwerp :

Convocation

Kuli Itawashakiro. G.

Ndakumutse. Utegetse kuzo kunyataba
Ukimara kubonyi barwara, hano ku Buremu byanyije

Amahoro

L'Administrateur de Genitorie
De Han

Po. Le Secrétaire Indigène.

Nyigibizi. L.

